

Annexe 9

Bilan régional des ACT Hébergements¹

2023 :

Hauts-de-France

(Mis à jour le 6 novembre 2024)

% de femmes parmi les résidents		% de résidents célibataires		% de résidents avec comorbidités ²		% de résidents avec une toxicomanie ³	
% de résidents âgés de plus de 45 ans		% de résidents sans revenus à l'entrée		% de résidents atteints par un déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le VIH		% de résidents dépendants à l'alcool ⁴	
% de résidents avec hébergement durable à l'entrée		% de résidents sans protection sociale complémentaire à l'entrée		% de résidents atteints par une tumeur maligne (cancer), affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique (exemple : lymphome)		% de sortants en emploi	
% résidents avec accompagnants		% de résidents avec un handicap reconnu par la MPDH		% de résidents atteints par une affections psychiatriques de longue durée (exemples : dépression récurrente, troubles bipolaires)		% de sortants avec hébergement durable	

Légende	Taux < M-10	M -10 < Taux < M+10	Taux > M+10
	Taux bas	Taux moyen	Taux élevé
M : pourcentage moyen national Taux : pourcentage calculé pour la région considérée			

¹ Les ACT Hors les murs ne font pas partie de ce bilan (et sont traités dans le Bilan national ACT Hors les murs)

² Hors addictions, alcool et handicaps

³ Avec usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)

⁴ Avec usage à risque ou nocif d'alcool

Table des matières

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT	3
2/ Equipe salariale	4
3/ Les candidatures.....	5
4/ Profil social des résidents.....	7
5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès	10
6/ Pathologies des résidents.....	12

(En raison du faible nombre de résidents sortants, il est très difficile de comparer les données à l'entrée et à la sortie.)

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT

Représentativité de l'enquête : 100% des places ACT.

10 structures sur 10 (100%) ont retourné l'enquête :

02 – Aisne : DIACONESSES DE REUILLY (Villers-Cotterêts)

59 – Nord : ADIS (Dunkerque), ADNSMP (Lille), LA SAUVEGARDE DU NORD (2 sites :
Maubeuge et Valenciennes), STOP SIDA (Tourcoing)

60 – Oise : ADDICTIONS France (Beauvais), SATO Picardie (2 sites : Creil, Compiègne)

62 – Pas-de-Calais : ADIS (2 sites : Boulogne-sur-Mer et Calais), HABITAT INSERTION
(Béthune), LE SAGITTAIRE (Carvin)

80 – Somme : LE MAIL (Amiens)

Nombre de structures	10
Nombre de places autorisées / installées	184 / 172 (+8% par rapport à 2022)
Nombre moyen de places par structure	18,4
Nombre de candidatures	381 (+21% par rapport à 2022)
Nombre de résidents présents dans l'année	208 (+8% par rapport à 2022)
Nombre d'admissions	79 (38% des résidents ont été admis dans l'année)
Nombre de sorties	61

Tableau 1 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés

% de places en individuel	88%
% de places en semi-collectif	12%
% de places en collectif	-

Tableau 2 : Répartition des catégories de places d'ACT

% de structures ayant effectivement continué à accompagner au moins un résident après sa sortie dans l'année	90%
% de résidents sortis du dispositif ACT dans l'année ayant été suivis après sa sortie	46%

Tableau 3 : Activité de suivi des résidents sortis du dispositif ACT dans l'année

1 à 3 mois	74%
3 à 6 mois	4%
6 mois à 1 an	22%

Tableau 4 : Répartition des durées de suivi des résidents après leur sortie

2/ Equipe salariale

Moyenne des ETP/place	0,475
-----------------------	-------

Tableau 5 : Équivalent temps plein (ETP)

Turn-over du personnel : 13%

Direction	13%
Services administratifs et techniques	18%
Equipe de soin	34%
Equipe socio-éducative	35%
Animation et Autre	-

Tableau 6 : Équipe salariale - répartition moyenne des ETP

Pourcentage de structures ayant un médecin coordinateur dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un infirmier dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un psychologue dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un assistant de service social dans l'équipe	50%
Pourcentage de structures ayant un éducateur spécialisé dans l'équipe	70%
Pourcentage de structures ayant un conseiller en économie sociale et familiale dans l'équipe	30%

Tableau 7 : Équipe salariale⁵

⁵ Personnel employé par l'ACT, en vacation ou mis à disposition par une autre structure

3/ Les candidatures

Candidatures reçues	381
Nombre de candidatures moyen par structure	38,1
Admissions	79
% de candidatures ayant entraîné une admission en ACT	20,7% (1 admission pour 4,8 candidatures)
Candidatures refusées	302
% de candidatures refusées	79,3%

Tableau 8 : Données globales sur les candidatures et les admissions

Absence de places disponibles	20%
-------------------------------	-----

Tableau 9 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT en raison d'une capacité d'accueil atteinte

Nécessite une prise en charge hospitalière	2%
Manque d'autonomie et/ou relève d'un autre dispositif	15%
En raison de conduites addictives	5%
En raison de comorbidités psychiatriques	5%
Hors critères médicaux	13%
Possède déjà un logement autonome	1%
Une coordination médicale est déjà en place	1%
Uniquement un besoin urgent d'un logement	3%
Total	45%

Tableau 10 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car le dispositif n'est pas adapté aux besoins de la personne

Les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (mobilité réduite, présence d'accompagnant ...)	9%
Dossier incomplet	6%
Refus de la personne, la personne n'a pas donné suite...	11%
Total	26%

Tableau 11 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car les conditions d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne

Ne parle pas suffisamment le français	0,4%
Sans perspective de sortie du dispositif	2%
Originaire d'une autre région ou d'un autre département ⁶	5%
Hors critères sociaux	1%
Autre : hors critère établissement	-
Autre : sans ressource ou en situation irrégulière ⁷	-
Autre : hors critère d'âge ⁸	-
Autre : décès	1%
Autre / Non renseigné	1%
Total	10%

Tableau 12 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT pour d' » autres motifs de refus »

Services sociaux hospitaliers et autres établissements sanitaires publics ou privés	24%
Etablissement ou service médico-social du secteur de l'addictologie	9%
Etablissement ou service médico-social du secteur des personnes en situation de handicap	1%
Lit d'accueil médicalisé (LAM)	-
Lit halte soin santé (LHSS), LHSS mobiles, LHSS de jour	10%
ACT hors les murs d'un autre ou du même gestionnaire	-
ACT d'un autre gestionnaire	3%
Etablissement social d'hébergement du dispositif accueil, hébergement, insertion (AHI)	13%
Etablissement social d'hébergement relevant du dispositif national d'accueil (DNA)	1%
Services sociaux municipaux/départementaux	5%
Services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP) ou unités sanitaires en milieu pénitentiaire (USMP)	10%
Association d'aide aux malades	-
Autre établissement au service de l'association ou du service	10%
Initiative de la personne ou des proches	-
Initiative du médecin traitant	1%
Professionnels du 1er recours	-
Equipe mobile santé précarité et maraude	1%
115/ Veille sociale/ Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO)	5%
Services spécialisés : prostitution...	-
Autres	6%

Tableau 13 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l'année

⁶ Pour rappel, le dispositif est national

⁷ Pour rappel, l'accueil en ACT est inconditionnel

⁸ Pour rappel, il n'y a pas de critère d'âge pour entrer en ACT : personnes majeures ou mineures (alors accompagnées d'au moins un des titulaires de l'autorité parentale)

4/ Profil social des résidents

	Résidents présents	Candidatures	Candidatures avec accompagnants
Hommes	56%	62%	25%
Femmes	39%	30%	46%
Transgenres/intersexes	1%	1%	2%
Mineurs	4%	7%	26%

Tableau 14 : Répartition Hommes/Femmes/Mineurs/Transgenres/Intersexes en ACT

< 18 ans	4%	
18-45 ans	30%	
46-60 ans	42%	> 45 ans : 66%
> 60 ans	24%	

Tableau 15 : Age des résidents

Célibataire	92%
En couple	8%

Tableau 16 : Répartition des situations familiales des résidents

% de candidatures avec accompagnants	24%
Nombre total d'accompagnants	57
% d'accompagnants mineurs	51%
% de résidents avec un ou des accompagnants	15%

Tableau 17 : Accompagnants accueillis en ACT

% de résidents sous-main de justice	13%
-------------------------------------	-----

Tableau 18 : Résidents présents en ACT sous-main de justice

Aménagement de peine	36%
Suspension de peine pour raison médicale	4%
Sortie de prison (libération)	60%

Tableau 19 : Situation des résidents présents en ACT sous-main de justice

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficiaire d'une protection maladie de base	96%	100%
Ne bénéficie pas d'une protection maladie de base	4%	-

Tableau 20 : Couverture sociale principale des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficiaire d'une protection complémentaire	87%	93%
Ne bénéficie pas d'une protection complémentaire	13%	7%

Tableau 21 : Protection complémentaire des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficiaire de la reconnaissance ALD	84%	77%

Tableau 22 : Proportion de résidents ayant une reconnaissance ALD

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
En emploi (temps plein ou partiel) ⁹	3%	10%
Scolarisé ou en formation	3%	5%
Demandeur d'emploi	15%	16%
Retraite ou préretraite	15%	15%
En invalidité ou inaptitude au travail reconnue par la MDPH	22%	23%
Sans activité professionnelle, ni scolarisation, ni formation	42%	31%

Tableau 23 : Répartition des résidents présents en ACT en fonction de leur situation professionnelle

⁹ Y compris les résidents en arrêt maladie

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Nombre de personnes ayant des revenus d'activité (salaire et primes) ou de remplacement	14%	26%
Nombre de personnes bénéficiant d'allocations ou assimilés	67%	69%
Autre : ressources financières provenant d'un tiers	-	-
Autre : formation rémunérée	-	-
Sans revenu	19%	5%

Tableau 24 : Revenu des résidents présents en ACT

5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès

Hébergement durable	7%	Originaire du département	74%
Hébergement provisoire	82%	Originaire d'un autre département de la région	10%
Sans hébergement	11%	Originaire d'une autre région	5%
		Sans domiciliation	11%

Tableau 25 : Situation d'hébergement avant leur entrée en ACT des résidents présents

Solutions d'hébergement durables (74%)	Logement autonome avec bail direct	54%
	Logement autonome avec bail glissant ou un logement accompagné	10%
	Retour à domicile (propriétaire)	2%
	Hébergement pérenne chez des proches	4%
	Etablissement médico-social pour personne en situation de handicap	-
	Etablissement médico-social pour personnes âgées	4%
	Centre de formation	-
	Famille d'accueil	-
Solutions d'hébergement provisoires	Etablissement social du dispositif AHI (CHRS, CHU)	4%
	Etablissement social du dispositif national d'accueil (DNA)	-
	LAM	-
	LHSS	-
	Autre ACT	4%
	Etablissement médico-social spécialisé en addictologie	2%
	Etablissement de santé (hôpital, SSR...)	2%
	Hôpital psychiatrique	-
	Famille d'accueil thérapeutique	-
	Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, en hôtel...)	8%
Autres	Emprisonnés dans un établissement pénitentiaire	-
	Retour dans leur pays d'origine (volontairement ou non) ou départ à l'étranger	4%
	Sans solution	-
	Non renseigné	2%

Tableau 26 : Situations d'hébergement des résidents sortis du dispositif ACT (hors décès)

0% des sortants (hors décès) sont également entrés dans un dispositif ACT hors les murs.

Rupture de contrat à l'initiative du résident	10%
Exclusion	4%

Tableau 27 : Proportion de résidents avec une rupture d'accompagnement

% de résidents présents décédés pendant l'année dans l'ACT	5%
% de décès parmi les sorties du dispositif ACT	18%

Tableau 28 : Proportion de décès en ACT

< 6 mois	21%
6-12 mois	16%
12-18 mois	16%
18-24 mois	25%
> 2 ans	21%

Tableau 29 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents sortants

Durée ¹⁰ moyenne d'hébergement pour les résidents sortis dans l'année	16,8 mois
Taux d'occupation	81%

Tableau 30 : Durée moyenne de séjour pour les résidents sortis du dispositif ACT et taux d'occupation

¹⁰ Si la durée d'hébergement est temporaire en ACT, il n'y a pas de durée limite indiquée dans le décret

6/ Pathologies des résidents

	Candidats	Résidents présents
Tumeur maligne (cancer), affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique (exemple : lymphome)	18%	20%
Diabète de type 1 et diabète de type 2 de l'adulte ou de l'enfant	14%	15%
Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le VIH	9%	10%
Insuffisance respiratoire chronique grave (exemple : asthme grave)	5%	8%
Formes graves des affections neurologiques et musculaires (dont myopathie), épilepsie grave	7%	6%
Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves	4%	6%
Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif (insuffisance rénale)	6%	5%
Affections psychiatriques de longue durée (exemples : dépression récurrente, troubles bipolaires)	6%	4%
Accident vasculaire cérébral invalidant	4%	4%
Hémoglobinopathies, hémolyses, chroniques constitutionnelles et acquises sévères	3%	2%
Artériopathies chroniques avec manifestations ischémiques	1%	2%
Maladies métaboliques héréditaires nécessitant un traitement prolongé spécialisé	1%	2%
Sclérose en plaque	1%	2%
Addictions	3%	1%
Cirrhoses	2%	1%
Hépatite B ou C	1%	1%
Maladie d'Alzheimer et autres démences	1%	1%
Polyarthrite rhumatoïde évolutive	0,3%	1%
Handicap	4%	-
Autres	10%	9%

Tableau 31 : Répartition des pathologies principales ayant entraîné une demande d'admission en ACT

% de candidats ayant une ou plusieurs comorbidités	50%
% de résidents présents ayant une ou plusieurs comorbidités	67%

Tableau 32 : Proportion des comorbidités (hors addiction et handicap)

	% de résidents souffrant de la pathologie comme pathologie principale	% de résidents souffrant de la pathologie comme comorbidité	% de résidents concernés par la pathologie dans les ACT
Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves	6%	24%	30%
Tumeur maligne (cancer), affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique (exemple : lymphome)	20%	4%	24%
Diabète de type 1 et diabète de type 2 de l'adulte ou de l'enfant	15%	7%	22%
Affections psychiatriques de longue durée (exemples : dépression récurrente, troubles bipolaires)	4%	16%	20%
Insuffisance respiratoire chronique grave (exemple : asthme grave)	8%	7%	15%
Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le VIH	10%	-	10%
Formes graves des affections neurologiques et musculaires (dont myopathie), épilepsie grave	6%	3%	9%
Artériopathies chroniques avec manifestations ischémiques	2%	5%	7%

Tableau 33 : Prévalence des pathologies dans les ACT

Nombre de résidents avec un handicap reconnu par la MDPH	56%
--	-----

Tableau 34 : Prévalence des situations de handicap en ACT

% de candidats présentant une conduite addictive (hors tabac, jeux...)	26%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif d'alcool	22%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de tabac	41%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de substances psychoactives	19%
% de résidents ayant un traitement de substitution aux opiacés	12%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de médicaments	8%
% de résidents ayant une addiction non liée à un produit : jeux, internet, téléphone...	4%

Tableau 35 : Prévalence des addictions en ACT¹¹

% de résidents nouvellement concernées dans l'année (hors changement de prestataires) par :	
Hospitalisation à domicile, soin palliatif à domicile...	6%
Infirmiers à domicile, SSIAD, infirmiers libéraux, ...	42%
Appareillage médicalisé (oxygène à domicile, lits médicalisés, ...)	28%
Pharmacien, pharmacien à domicile	65%
Kinésithérapeute	22%
Diététicien	13%
Ophthalmologue, opticien	27%
Pédicure, podologue	12%
Dentiste, orthodontiste	25%
Ergothérapeute	2%
Psychologue	9%
Médecin traitant	66%
Médecin généraliste (non médecin traitant)	1%
Psychiatre	8%
Autres médecins spécialistes (chirurgie)	23%
Autres médecins spécialistes (soins)	53%
CAARUD, service addictologie...	14%

Tableau 36 : Interventions extérieures de professionnels du soin

¹¹ Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions

% de résidents nouvellement concernées dans l'année (hors changement de prestataires) par :	
Conseiller en insertion professionnelle	10%
Accès à la formation/alphabétisation	5%
Juriste, avocat	11%
Service pénitentiaire d'insertion et probation	7%
Tutelle, curatelle	10%

Tableau 37 : Interventions extérieures de professionnels hors soins